

CTR du 19 novembre 2020

Extension de l'expérimentation du centre de gestion financière

L'alliance CFDT/CFTC Finances publiques a mentionné dans son intervention les points positifs qui ressortent de la création de ces nouvelles structures. Ils concernent essentiellement l'intérêt du travail pour les agents qui se voient confier des tâches moins parcellaires allant de l'engagement juridique de la dépense jusqu'à son paiement. Par ailleurs, nous avons tenu compte de la qualité de la mise en place de ces premières structures en termes de personnel (création à périmètre constant des emplois, ainsi qu'une formation adaptée au fil du temps au profil des agents). Cependant, il nous est apparu que la conception même de cette structure intégrée portait en elle le risque de détachement à plus ou moins long terme de son ancrage DGFIP, de même que le risque de mise à mal de la notion de séparation des ordonnateurs et des comptables à laquelle nous sommes attachés.

Par ailleurs, le texte présenté était relatif à l'extension d'une expérimentation, alors même que nous assistons de fait à une généralisation progressive de ce type de structure.

En réponse, la Direction générale s'est contentée de qualifier nos craintes infondées "de pessimisme exagéré", de dire que nous voyons le mal partout et que la notion de séparation ordonnateur/comptable n'était pas remise en cause, mais seulement "décalée" dans ce mode d'organisation d'une mission, qui nous assure-elle, restera comme essentielle au cœur de la DGFIP.

Non convaincue par les réponses apportées, l'alliance CFDT-CFTC Finances publiques a voté contre ce projet d'extension.